

# ASSOCIATION SPORTIVE LABARTHAISE BASKET



Siège : Mairie de Labarthe sur Lèze

☎ : Secrétariat 06.42.49.41.46

@ : [asl.basket@free.fr](mailto:asl.basket@free.fr)

Site : <http://asl-labarthe-sur-leze.clubeo.com/>

N° Siren : 389 384 215 000 15

DRDJS : 03196 et 0175

N° Agrément sport : 31 A.S.166

## SAISON 2018-2018

### SENIORS

#### RENOUVELLEMENT - CREATION - MUTATION

**Le joueur ne sera pas licencié si le dossier est incomplet**

✓ **Remplir l'imprimé du COMITE comprenant :**

1. La demande de licence signée par le licencié majeur ou du tuteur légal
2. Le questionnaire de santé OBLIGATOIRE (lire attentivement et jusqu'au bout)

✓ **Remplir les imprimés du CLUB comprenant :**

1. La fiche d'inscription au club
2. Le règlement intérieur SIGNE dont vous garderez une copie
3. Le droit à l'image du licencié

• **Fournir :**

1. Une photo récente à **ne pas oublier** (inscrire nom et prénom au dos)
2. Une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse
3. Photocopie de la carte d'identité si Création

**Montant de la cotisation pour l'année**

**SURCLASSEMENT OBLIGATOIRE pour les 2001**

Seniors - Juniors (à partir de 2001) 210 € + 3 Chèques de Caution (80€ - 100€ - 150€)

Seniors - Juniors « mutation » 270 € + 3 Chèques de Caution (80€ - 100€ - 150€)

➤ Pour les familles à plusieurs joueurs, une réduction de 15€ est accordée sur la cotisation de la deuxième licence et 10€ pour la troisième.

➤ Possibilité de paiement en plusieurs chèques.

**Le club ASLB est affilié aux Coupons Sport (ANCV)**

**Le club ASLB a signé en partenariat avec « Le Crédit Mutuel » qui offre à l'ouverture d'un compte 50€ au licencié mais reverse également 50€ à l'ASLB, alors n'hésitez pas ...**

**Trois chèques de caution :**

**1<sup>er</sup> de 80€ Participation permanence (30€) Participation Manifestation (50€)**

**2<sup>ème</sup> de 100€ pour 2<sup>ème</sup> faute technique ou disqualifiante**

**3<sup>ème</sup> de 150€ pour faute technique ou disqualifiante suivante**

**Les chèques de caution doivent être remis en même temps que la demande de licence,  
Sans ceux-là, la licence sera en attente.**

**Le championnat Masculin et Féminin débute le 22 Septembre 2018**



## **FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019**

NOM .....PRENOM.....Date de naissance ...../...../.....

Adresse .....

Code postal ..... VILLE .....

Téléphone fixe ..... portable.....Email.....@.....

**Pour les nouveaux venus** : Avez-vous déjà été licencié(e) : Oui - Non

Club quitté :

Contre-indications médicales ou autres informations à porter à la connaissance de l'entraîneur :

Souhaitez-vous une facture ? OUI (A quel nom)..... NON

---

### **DROIT A L'IMAGE DU LICENCIÉ**

Le club est amené à diffuser l'image de ses licenciés pour rendre compte des activités sportives du club notamment : calendriers et site internet du club. Votre enfant étant mineur, il doit avoir une autorisation signée du responsable légal.

Je soussigné(e) : .....

Apparaisse en photographie tous types de support de communication utilisés par le club dans le cadre de ses activités liées à la pratique du basket-ball.

---

### **AUTORISATION PARENTALE POUR LES JEUNES NES EN 2001**

Je soussigné

NOM ..... PRENOM ..... PERE, MERE, TUTEUR (rayer les mentions inutiles)

Déclare autoriser mon enfant NOM ..... PRENOM .....

1. J'autorise l'utilisation du ou des modes de transports suivants :

- Voitures particulières des dirigeants, animateurs sportifs et parents.
- Tout autre véhicule de transport en commun.

2. J'autorise les accompagnateurs responsables à faire donner tous les soins ou faire transporter mon enfant dans un centre hospitalier en cas d'urgence et faire pratiquer toute intervention chirurgicale en cas de nécessité constatée par un médecin.

3. Je m'engage à régler les dépenses consécutives aux soins et aux transports.

4. Je m'engage à déclarer tout problème médical de mon enfant au moment de son inscription  
(Exemple : allergies alimentaires, respiratoires, médicamenteuses).

Faire précéder votre signature de la mention « lu et approuvé »

Fait à ..... le .....

Signature du responsable légal



# REGLEMENT ET ENGAGEMENT DES MEMBRES DE L'ASLB

**En prenant une licence au club de Basket-ball de Labarthe sur Lèze,  
je m'engage, après en avoir pris connaissance à respecter les règles définies ci-après :**

## **Article 1 : LES LICENCES**

Pour participer aux entraînements et aux rencontres (officielles ou non), un JOUEUR (EUSE) doit être obligatoirement licencié(e) pour la saison en cours et être à jour de sa cotisation selon les modalités fixées en début de saison par le conseil de direction. Ces modalités sont transmises au joueur avec le dossier d'inscription.

## **Article 2 : LES MAILLOTS**

En début de saison l'entraîneur d'une équipe est dépositaire d'un jeu de maillots aux couleurs du club (jaune et noir). Il est responsable de la bonne utilisation de ces équipements par l'équipe dont il a la charge et, devra les rendre en fin de saison au club. Chaque joueur sera responsable de la bonne utilisation du maillot qui lui aura été attribué.

## **Article 3 : LES EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Les équipements sportifs mis à la disposition des licenciés doivent être respectés en toute bonne civilité. Tout licencié qui abîmerait ou dégraderait volontairement le matériel mis à sa disposition pour la pratique du Basket-ball pourra être redevable des frais liés à la remise en état ou au remplacement du matériel détérioré.

## **Article 4 : LES ENTRAINEURS**

Au début de chaque saison, un entraîneur est nommé par le conseil de direction pour encadrer une (ou plusieurs) équipe(s). Il est le seul habilité avec le pôle sportif à décider des différentes tactiques et options de jeux au cours des entraînements et des rencontres (officielles ou amicales).

## **Article 5 : LES JOUEURS**

Chaque joueur-joueuses doit respecter :

- son entraîneur et appliquer scrupuleusement les consignes de celui-ci.
- son adversaire au cours d'une rencontre ainsi que les arbitres, le public et en règle générale tous les membres des équipes organisatrices
- Le matériel et les équipements mis à sa disposition
- Prévenir l'entraîneur de son éventuelle absence lors d'un entraînement ou match.

Petit rappel : Le port de bagues, chaînes, montres, boucles d'oreilles, etc. ... est interdit pendant les entraînements et les matchs.

***TOUS les joueurs-joueuses SENIORS FILLES et GARCONS s'engagent, à participer à la gestion des rencontres Arbitrage et /ou table de marque et/ou gestion de la salle, au minimum ½ JOURNEE DU SAMEDI (30€)  
Participation aux grandes manifestations de notre Association (vide-grenier, loto, vide ta chambre, tournoi.) (50€)  
Le contrat rempli le chèque de 80€\* lui sera rendu***

## **Article 6 : SANCTIONS POUR FAUTES DE JEU**

Pour tout joueur sanctionné de Trois (3) fautes techniques dans la même saison, la FFBB inflige au joueur une suspension durant un week-end et condamne le club à une amende de 100 euros.

A partir de la 4<sup>ème</sup> faute technique cette amende passe à 200 euros.

Faute Disqualifiante l'amende s'élève à 180 euros + 350€ de frais de dossier disciplinaire + suspension du joueur jusqu'à décision de la commission disciplinaire

Par conséquent cette année le conseil de direction a décidé d'impliquer d'avantage les joueurs-joueuses sur les conséquences de leurs fautes en donnant lors de la demande de licence les 2 chèques de caution dont le premier sera débité dès la 3<sup>ème</sup> faute technique.

Tout manquement à ces règles élémentaires pourra être sanctionné par le conseil de direction.

L'original du présent engagement signé par le licencié est conservé durant la saison sportive par L'ASSOCIATION SPORTIVE LABARTHAISE BASKET.

***Le licencié doit garder une copie de ce règlement.***

Je soussigné ..... reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les conditions, **notamment à l'engagement \* (article 5) pour récupérer le chèque de caution de 80€.** Faire précéder votre signature de la mention « lu et approuvé ».

LABARTHE SUR LEZE le ..... Signature

Le Bureau de l'ASLB